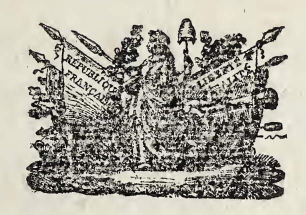
OBSERVATION

DU CITOYEN

DUPUIS,

DÉPUTÉ à la Convention Nationale, par le Département de Seine et Oise, à ses Collègues.



A PARIS.

AN III DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OBSERVATION

DU CITOYEN

DUPUIS,

DÉPUTÉ à la Convention Nationale, par le Département de Seine et Oise, à ses Collègues. (1)

CITOYENS COLLÈGUES,

Vous l'avez dit dans votre Adresse au Peuple Français, et je me plais à croire, que vous ne l'aurez pas dit en vain, que tous les Actes du Gouvernement porteroient désormais le caractère, qu'ils n'auroient jamais dû perdre, si nous eussions toujours été ce que nous devions être, celui de la justice, et que cette justice ne seroit plus celle des furies, qui, vêtue d'habits sanglans, escortée

(1) J'étois inscrit le premier pour parler, si le Rapport sur mes Collègues, conformément au Décret du 29 Vendémaire, n'eût pas été fait le primidi de la première décade de Brumaire. La tournure qu'a prise la discussion et l'ajournement indéfini de ce Rapport, m'ont déterminé à faire imprimer ce Discours, comme le témoignage de mon opinion sur mes Collègues détenus.

de bourreaux, entassoit au fond des cachots les victimes infortunées du brigandage, pour la première fois organisé sur la surface d'une vaste République, et de la plus affreuse tyrannie qui ait jamais pesé sur l'humanité. Vous avez dit, que vous ne ressembleriez pas à ceux qui, dans cette enceinte, ont si souvent, au nom du Peuple Français, proclamé les Droits de l'Homme, pour outrager l'humanité plus sûrement; qui ont asservi leur patrie, sous le prétexte pompeux de donner la liberté au reste du monde; qui, insultant à la moralité du Peuple, ont cherché à se populariser à force de forfaits, et qui ne se sont dits les protecteurs exclusifs de ses droits, qu'afin de les ravir et de les usurper pour eux-mêmes et pour leurs amis. Enfin, vous avez dit, que le Gouvernement révolutionnaire dans vos mains ne seroit qu'un moyen plus sûr d'arriver à la liberté et au bonheur; qu'il seroit désormais dégagé des vexations et des mesures cruelles, dont il a été si long-temps le prétexte, et qu'en épargnant l'erreur, vous ne frapperiez que le crime.

Votre Proclamation n'a été applaudie par tous les bons Citoyens, que parce qu'ils vous avoient déjà prévenus par leurs vœux, qu'elle étoit dans leurs cœurs; parce qu'elle est fondée sur les principes de la sagesse et de la justice éternelle, et sur-tout, parce qu'on l'a crue plus sincère, que celle de nos anciens Collègues, dont les ombres affreuses errent encore autour de nous, qui du fond de leurs tombeaux demandent des libations de sang humain à leurs amis, et qui n'avoient, par

la plus cruelle des ironies, mis toutes les vertus à l'ordre du jour, qu'afin de pouvoir impunément commettre tous les crimes.

Eh bien, cette adresse à la main, fort des principes qu'elle renferme, et qui ne sont point à vous seuls, car c'est le Code du Peuple Français, je parois aujourd'hui, pour la première fois, à cette Tribune, pour vous sommer, au nom du Peuple que nous représentons, du Peuple qui est votre Souverain et le mien, et qni tôt ou tard nous jugera, sur ce que nous aurons ou nous n'aurons pas fait, comme sur ce que nous aurons laissé faire, et pour vous demander l'exécution prompte et franche de vos promesses, à l'égard de soixante-quatorze de ses Mandataires, qui devroient être à nos côtés : car la confiance du Peuple les y a placés ; il les a revêtus des mêmes pouvoirs que nous ; il attendoit d'eux les mêmes services, et il ne nous avoit pas chargés de leur responsabilité. Par quelle fatalité gémissent-ils depuis plus d'un an dans l'horreur des cachots ; et pourquoi ces mains, qui devoient avec les nôtres cimenter la liberté publique, sont-elles chargées d'indignes fers ? Qui sont ceux qui prétendent les y retenir encore, depuis que nous avons détruit la tyrannie, dont nous ne voulons pas, je crois, prendre les crimes pour notre propre compte ? La France en-connoît leurs malheurs ; elle ne seroit pas digne d'être libre, si elle n'en demandoit pas la cause, et si elle souffroit qu'on mutilât arbitrairement sa représentation ; mais non, elle ne le souffrira pas ; et moi -

qui suis son représentant, je vous demande cette cause; car je l'ignore encore.

En effet, je ne puis pas croire que des semences de division, nées du choc des opinions parmi les Représentans d'un peuple libre, aigrissent encore des cœurs qui doivent tout sacrifier à l'amour de la Patrie. Je puis encore moins soupçonner que l'on craigne que le parti des Hommes de bien ne devienne trop fort, *comme du temps des Dantons et des Robespierres ;* lorsqu'on créoit des fantômes, pour masquer des conspirations réelles, contre la souveraineté du peuple, et que le retour des lumières, de la probité et du courage, puisse effrayer les débris de ces diverses factions, s'il en restoit encore qui voulussent, sous des formes plus adroites, recréer une nouvelle domination, ou continuer l'ancienne, sous ses formes atroces. Il ne me reste donc plus à penser autre chose, sinon que nos collègues ne sont pas seulement coupables d'imprudence, ni de ces erreurs momentanées, qui égarent le plus sage pilote au fort de la tempête. Je dois le penser, car vous avez dit que vous épargneriez l'erreur, et que vous ne frapperiez que le crime. Je dois donc croire que des crimes et des conspirations atroces leur ont mérité le sort affreux qu'ils éprouvent, et dont, depuis un an, ils donnent le spectacle au monde.

Eh bien, il faut enfin percer ce mystère, et déchirer le voile qui couvre tant d'horribles forfaits ; il faut que le peuple sache ce qu'il doit penser d'eux ou de nous,

qui les tenons encore aux fers ; car nous sommes leurs tyrans, s'ils sont encore dignes d'être nos collègues. Quant à moi, je proteste, à la face de la France entière, je le dis à l'histoire, qui le répétera à la postérité, que je n'ai jamais vu en eux que des hommes de bien, dignes de leur mission, fidèles à leurs devoirs, ennemis des hommes de sang, courageusement dévoués à la cause sacrée de la liberté et de l'égalité, et jaloux surtout, qu'aucune atteinte ne fût portée impunément à la dignité de la Convention et à la souveraineté de la Nation, qu'ils représentent. Je leur dois cet hommage, parce que je le dois à la vérité; et il m'est bien permis d'avoir ici le courage de la vertu, quand on a toléré dans tant d'autres l'audace du crime. Si malgré mes observations suivies dans le calme de la réflexion, j'ai été trompé sur leur compte, je veux enfin que l'on m'éclaire. Je le demande pour moi et pour le Peuple, qui m'a honoré de sa confiance, que je ne trahirai jamais, et que je sais aimer, comme moi, la vérité et la justice.

Persuadez vous bien, collègues, que la plus sûre garantie que ce Peuple puisse avoir de la sincérité de notre adresse, doit reposer sur l'exemple de justice qu'il attend de nous, envers les Représentans qu'il s'est choisis, et dont le caractère doit nous être sacré, tant que des crimes ne l'ont pas souillé. Aujourd'hui, ils sont dans les fers ; demain notre Souverain peut en faire nos Juges ; et il nous demandera compte de tant de vertus et de talens perdus pour la Patrie. Si, comme je pense, ils

ne sont coupables que d'une imprudence (1), trop cruellement expiée par une année de fers, quel reproche la France entière n'aura-t-elle pas à nous faire, d'avoir laissé traîner ignominieusement de cachots en cachots une partie de sa représentation, des hommes de bien car enfin, je dois les nommer ainsi, quand ma conscience me l'ordonne; tandis que nous avons souffert si long-temps à nos côtés, des hommes couverts de sang et de crimes, des conspirateurs, des tyrans, que pourtant nous semblions entourer de notre confiance, et dont chaque mois, avec applaudissemens, nous prolongions la tyrannie. La vengeance éclatante que nous en avons ensuite tirée, quand nos propres dangers ont paru nous y forcer, nous absout sans doute de complicité; mais non pas d'erreur et de foiblesse.

Eh bien, pardonnons aussi à nos Collègues d'avoir un moment erré, et que l'indulgence, dont nous avons besoin pour nous-mêmes, nous avertisse de celle que nous devons aux autres. Mais je me trompe, ce n'est pas pour avoir erré, que les chefs des diverses factions ont demandé leur arrestation. C'est pour avoir trop bien vu : c'est pour les avoir depuis long-temps signalés à la France entière, comme des usurpateurs de la Souveraineté Nationale, qui travailloient tantôt pour leur compte, tantôt pour les Rois, et jamais pour la Patrie; enfin, c'est pour avoir eu un tact si fin en liberté, qu'ils avoient long-temps avant nous deviné les mystères de

(1) Je n'ai pas encore vu l'acte qu'on leur oppose.

la tyrannie sous laquelle nous avons gémi depuis qu'ils en ont été les premières victimes. Car nous ne pouvons pas nous dissimuler que les ambitieux qui vouloient nous dominer avoient besoin d'écarter une partie de ceux qui, ne siégeant pas à côté d'eux, n'étoient pas de caractère à servir leurs factions, et qui les devoient combattre toutes ; afin d'écraser ensuite ceux qui avoient combattu à leurs côtés, et qui, francs en patriotisme, les avoient crus aussi francs qu'eux. Voilà quelle fut leur politique ; mais elle a échoué, par une suite de leurs propres divisions, contre la fermeté des vrais amis du Peuple. Que la liberté conquise sur eux rassemble donc les débris épars d'une Convention tourmentée de tant de manières par les diverses factions qui se sont formées dans son sein et hors de son sein.

S'il est vrai que depuis un an nos malheureux collègues gémissent dans les fers, sans que la haine de leurs persécuteurs ait pu acquérir assez de preuves contre eux, pour justifier leur détention, pourquoi les croirions-nous coupables, et les punirions-nous, provisoirement, comme tels ? La présomption n'est-elle pas en faveur de l'innocence, quand on ne connoît pas encore de crimes, à moins qu'on ne leur fasse un crime d'un projet de déclaration, qu'ils ont eux-mêmes les premiers condamné à l'oubli, dans lequel il auroit toujours resté, si les Tyrans et leurs agens, qui lui ont rendu l'existence, n'en avoient eu besoin, pour écarter les grands obstacles, que les uns et les autres trouvoient à leurs vues ambitieuses ? Quoi ! leurs voix se seront fait entendre autant de fois du

fond de leurs cachots, et, comme si Robespierre et Danton vivoient encore, ils y prolongent leur douloureuse existence ! Vous êtes affranchis de la tyrannie, qu'ils avoient les premiers devinée, les premiers attaquée ; et vous n'auriez, dans la nuit du 9 Thermidor, conquis la liberté que pour vous seuls !

Qui pourroit encore s'opposer à leur retour ? Mais Carrier siège parmi vous ! (1) il trouve à vos côtés une place, que Catilina ne put trouver dans un Sénat déjà corrompu, même à côté de ses propres complices ! Carrier fait des lois qui doivent régénérer la France ! il paroît à la tête des Pompes Nationales ! Je l'ai vu, oui, je l'ai vu aux premiers rangs, à côté de votre Président, conduisant au Panthéon les cendres du plus humain des hommes, de l'immortel Jean-Jacques ; et des hommes que Jean-Jacques crut dignes de son amitié, sont plongés dans l'horreur des cachots ! Quoi donc, la vertu, l'humanité et la justice ne seroient-elles encore que de vains noms aujourd'hui ? Quand il s'est agi de cet homme, si je puis encore donner ce nom à celui qui est accusé de crimes jusqu'ici inconnus aux humains ; quand il a été question de le livrer à un tribunal sévère, mais juste, il semble qu'on n'ait plus vu en lui qu'un Représentant du Peuple ; on a fait sentir toute l'importance de ce titre sacré, comme s'il pouvoit s'allier avec le sceau du crime. Enfin, on a voulu préalablement une garantie de nos droits. De quelle garantie entend-on donc parler ? Je n'en

---

Je l'ai vu aujourd'hui se lever et voter contre leur liberté.

veux pas, moi, de garantie, autre que celle de l'innocence et de la vertu : voilà le rempart d'airain, dont doit s'entourer tout fidèle Représentant d'un Peuple libre. Mais je le demande, ce titre de Représentant étoit-il moins sacré, lorsque soixante-quinze de nos collègues, sur la motion d'un ci-devant noble, d'une caste bien connue par son sincère amour pour le Peuple, sans avoir été entendus, ont été jetés dans les fers, livrés à chaque moment à la crainte des Septembriseurs et d'un Tribunal de sang non moins féroce ; voyant à chaque instant la hache homicide suspendue sur leurs têtes, et, ce qui est encore plus affreux que la mort, ne devant le prolongement de leur cruelle existence, qu'à l'astucieuse politique du tyran, qui feignit quelquefois de les protéger, afin de se ménager ici des amis, comme si les Tyrans en pouvoient trouver parmi des hommes de bien ? Je ne vous rappelerai pas ce qu'il espéroit de nous, ni ce que nous avons oublié et fait pour la patrie; car nous n'aimons qu'elle, et ne haïssons que ses ennemis. Peuple, tu as le secret de nos haines. Mais je vous demanderai, si vous auriez voulu rassembler les débris de son sceptre de fer, pour le faire encore peser sur nos infortunés collègues ? Mais non, je connois trop votre justice, vous ne le voudrez pas; et vous le voudriez, que je vous dirois avec courage : il n'est plus tems; non, il n'est plus tems, je le répète. La Nation sort de sa léthargie ; vous-mêmes l'avez réveillée par votre adresse immortelle; bientôt elle va nous demander compte de l'usage de la puissance qu'elle nous a confiée, de l'emploi de ses finances, et sur-tout des

flots de sang français, versés depuis une année. Tremblons, Représentans, si nous n'avons pas fait courageusement notre devoir, sans autre passion que celle de son bonheur et de sa gloire. On peut excuser la multitude qui s'égare, mais jamais des Législateurs. J'en dis peut-être trop, citoyens collègues, mais je suis déjà devancé par l'histoire, qu'aucune force humaine ne peut arrêter dans sa marche. Que de pages sanglantes il n'est plus en notre pouvoir de lui soustraire ! C'est à son tribunal redoutable, c'est à celui de la nation entière, et non de telle ou telle faction du peuple, que nous comparoîtrons tous ; il ne sera pas versé une goutte de sang innocent dans la France, dont nous ne soyons comptables ; il ne sera pas resté un seul crime impuni, qui ne retombe un jour sur nos têtes ; car enfin, nous avions été investis de tous les pouvoirs, et on ne pardonne pas à un soldat de s'être dessaisi de ses armes.

Parmi les reproches que l'on pourra nous faire, le moindre ne sera pas de nous être séparés de nos collègues ; d'avoir laissé aux fers pendant une année, une partie considérable de la Représentation du Souverain, avec laquelle, peut-être, nous eussions déjà sauvé le Peuple ; de ne point nous être fait faire au moins un rapport sur leur compte, qui pût éclairer notre opinion et celle de toute la France ; de l'ajourner encore indéfiniment. Peut-être croira-t-on trouver dans leur longue absence, et dans cette mutilation de la Convention, la source d'une partie des maux incalculables, que la France a éprouvés, depuis qu'ils sont

séparés de nous, et dont leur courage et leurs lumières l'auroient préservée. Nous sommes bien ; tenons-nous comme nous sommes, dit-on ; mais le peuple est-il bien, comme il est ? Est-il heureux ? Au moins, est-il certain, que depuis cette époque, sa misère s'est accrue ; et le torrent des crimes, comme s'il eût franchi ses dernières digues, a inondé notre malheureuse patrie, et ce n'est qu'au courage, que nous avons enfin déployé dans les derniers dangers, qu'elle doit l'espoir d'un avenir plus heureux ; car jusqu'alors, les diverses factions, devenues plus hardies, depuis l'incarcération de nos collègues, s'étoient disputées les lambeaux de la France déchirée, à qui elles ne laissoient que le choix du nombre des Tyrans, tous plus féroces les uns que les autres. C'est au moins une consolation, qu'ont nos collègues dans leurs malheurs, et au fond de leurs cachots, de n'avoir été que les victimes, et non les témoins et les spectateurs de ces scènes tyranniques, qui se sont passées dans cette enceinte ; ils ont mieux aimé être conduits, comme Philoxène, aux carrières, que d'applaudir aux discours d'un Tyran. Non, ils n'ont point entouré en silence son trône sanglant, ni souffert qu'on rendît sous leurs yeux ces lois atroces, qui ont été, pour tant d'innocens, des arrêts de mort. Pardonnez, collègues, à mon amour pour la vérité et la justice ; je m'accuse moi-même, et je commence l'instruction de mon propre procès ; car j'y étois avec vous.

C'est par une suite de cet amour pour la vérité et

pour la justice, que réclament nos collégues, et que je leur crois due, que je vous propose leur prompt rappel dans notre sein, afin de réparer, autant qu'il est en nous, les maux que leur éloignement a pu causer à la patrie. Vous n'exigez pas, sans doute, que j'entre dans l'examen du plus ou moins de force, que peut avoir contre eux la pièce qu'on leur objecte; les raisons de prudence, qui m'ont déterminé à ne la pas signer, m'empêchent encore aujourd'hui de m'expliquer sur des événemens, dont il n'est pas en notre pouvoir de changer la nature, dont nous avons conduit à l'échafaud les principaux acteurs, comme conspirateurs; et d'éclairer de trop près ces conciliabules mystérieux, qui les ont préparés, et dont Cambon, avec sa franchise et son courage ordinaire, a dévoilé le secret. Je pense qu'en révolution, il faut toujours marcher en avant, et qu'il est prudent de ne pas trop porter ses regards sur le passé, quand nos réflexions ne font qu'aigrir les cœurs, et ne réparent rien. Je dirai ici seulement, en faveur de nos collégues, qu'ils n'ont violé aucun de vos décrets; car ce qui se fit alors ne fut pas ordonné par un décret; et il n'y avoit pas de loi qui punît la sentinelle qui auroit sonné l'alarme, quand elle auroit pu un instant croire que l'ennemi avoit forcé le camp. S'il est donc vrai qu'ils n'ont rien fait que la loi leur défendît, ou plutôt, s'ils n'ont absolument rien fait, puisqu'il a été évidemment dans leur intention de ne donner aucune suite à un projet informe de déclaration, je demande, 1°. que le rapport qu'on

semble redouter, et dont depuis un an les matériaux doivent être prêts, soit fait sous deux décades.

2°. Qu'en attendant, ils jouissent de la même faveur dont jouit Carrier, de leur liberté provisoire.

3°. Que, s'il résulte de ce rapport, qu'ils n'ont point commis de crimes, et je les crois tous dans cette heureuse position, ils soient rendus à leurs fonctions, et qu'après avoir déposé sur l'autel de la Patrie le souvenir de leurs malheurs, ils viennent se réunir à nous pour la sauver, et assurer la gloire et la félicité de la plus sage et de la plus brave Nation que le soleil ait jamais éclairée dans sa course.

DUPUIS.